



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agreste

Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ENQUÊTE PHYTO 2026

Demande d'Avis d'Opportunité – 30/09/2025

Service de la Statistique et de la Prospective (SSP)

Sous-Direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires

Bureau des statistiques végétales, animales et environnementales

Elisabeth Montlouis



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

1. Evolution de la réglementation sur la production de statistiques sur l'usage des produits phytopharmaceutiques (PPP)
2. Présentation de l'enquête Phyto 2026
3. Focus sur le mode de collecte Prophyl

1. Evolution de la réglementation sur la production de statistiques sur l'usage des produits phytopharmaceutiques (PPP)

Règlement-cadre (UE) 2022/2379 – SAIO

- En application depuis le 01/01/2025, pour renforcer la connaissance des pratiques et des productions des exploitations agricoles
- **Un large champ d'application :**
 - Les productions animales ;
 - Les productions végétales ;
 - Les prix agricoles ;
 - Les éléments nutritifs ;
 - **Les produits phytopharmaceutiques (PPP)**
 - PPP mis sur le marché (ventes)
 - **PPP utilisés en agriculture (usages)**

Un règlement d'exécution pour chaque volet.

Règlement d'exécution (UE) 2023/1537 sur les PPP

- **Phase transitoire (2025-2027) : Transmission fin 2027** des statistiques des usages de PPP **sur la campagne culturale 2026**
 - Approche **multi-filière sur 21 cultures** (communes à tous les États Membres)
 - **Quantités de Substance Active (QSA) utilisées et Surfaces traitées**
 - Au niveau **national**
 - Par culture - **en mode de production bio et conventionnelle**
- **Phase pérenne (à partir de 2028) : Transmissions annuelles des QSA et surfaces traitées à compter de fin 2029 (sur la campagne culturale 2028)**, au niveau national, en mode de production bio et conventionnelle
 - Le périmètre sera étendu à davantage de cultures (liste en cours de discussion au niveau UE) pour couvrir 85 % des usages de PPP

2. Présentation de l'enquête Phyto 2026

Orientations retenues pour l'enquête Phyto 2026 (1/2)

- Échantillon ~ **36 000 parcelles culturales** (cible sous réserve d'un budget suffisant)
- Périmètre : **21 cultures** concernant les quatre filières suivies actuellement à tour de rôle une fois tous les 5 ans, dans les enquêtes PK

Blé tendre et épeautre, blé dur, orge, maïs grain, maïs fourrage, colza et navette, tournesol, pommes de terre, betteraves sucrières, pommes, raisins de cuve, raisins de table, oranges, olives, choux, carottes, fraises de plein air ou sous abris bas, fraises sous serres ou abris hauts, oignons, tomates de plein air ou sous abris bas, tomates sous serres ou abris hauts.

- Recherche d'une précision au **niveau national sur l'agriculture conventionnelle d'une part et biologique d'autre** part conformément aux exigences du SAIO (UE)
- Collecte d'**octobre 2026 à février 2027 (internet + ProphyI)**
- Label prévu en avril 2026

Orientations retenues pour l'enquête Phyto 2026 (2/2)

Vigilances sur le calendrier et sur la charge statistique des enquêtés

- Collecte sur la campagne 2026 + données à transmettre à Eurostat d'ici fin décembre 2027 → **temps sensiblement réduit** pour le traitement des données post-collecte.
- Une collecte externalisée car le réseau des enquêteurs des SRISE seront mobilisés par la collecte d'ESEA26 (face à face) → **Collecte sur internet** (Cawi) avec relances téléphoniques (Cati) confiée à un **prestataire en cours de recrutement**
- **Collecte Prophyl** via la remontée de données sur les traitements PPP à partir des logiciels de gestion parcellaire
 - **Questionnaire limité aux seules exigences du règlement SAIO (UE)** afin d'assurer la faisabilité opérationnelle dans les délais du rapportage UE (fin 2027)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Calendrier

Enquête PHYTO 2026	
Consultation dématérialisée des utilisateurs	Été 2025
Réunion du comité des utilisateurs	12 septembre 2025
Avis d'Opportunité CNIS	30 septembre 2025
Tests terrains des questionnaires	Mi-septembre-mi-octobre 2025
Choix du prestataire de collecte	8 décembre 2025
Préparation des outils de collecte	Janvier-Septembre 2026
Présentation au Comité du Label	Avril 2026
Collecte	Début Octobre 2026 → Fin février 2027
Transmission des données à Eurostat (UE)	31 décembre 2027
Publications des premiers résultats sur Agreste	2 ^{ème} trimestre 2028 (Chiffres et Données)

3. Focus sur le mode de collecte Prophyl

Prophyl : une alternative à la collecte par questionnaire

- Objectif : valoriser des données de logiciels de gestion parcellaire sur l'usage des PPP
- Test de transmission de données en 2024
 - Utilisateurs de logiciels d'éditeurs partenaires : CDAF, Isagri, SMAG.
 - Expérimentation de deux solutions de recueil du consentement
 - Construction d'une API dédiée au recueil des données
 - 116 exploitations agricoles volontaires, près de 5 000 lignes de traitements PPP

L'expérimentation a montré la faisabilité de cette solution de collecte de données

Pour plus détail : consultation du rapport du GT Cnis sur l'usage des PPP en agriculture (en ligne à partir du 08/10) et lien Agreste <http://prophyl.agriculture.gouv.fr>

Cette solution de collecte sera proposée aux exploitations de grandes cultures enquêtés dans le cadre de Phyto 2026 afin d'alléger leur charge de questionnement.





**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention